Projet : Africa Connect Digital Campus (ACDC) – Composante e-learnung

TERMES DE RÉFÉRENCE

Atelier de formation pratique et d'enregistrement de capsules vidéo pédagogiques
Lieu : Université virtuelle de Côte d'Ivoire
Organisateur : Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
Dates : du 30 novembre au 04 décembre 2026

1. Contexte et justification

La transformation numérique de l'enseignement supérieur constitue un levier majeur d'amélioration de l'accès à la formation, de diversification des modalités d'apprentissage et de renforcement de la qualité des enseignements. Elle offre aux établissements d'enseignement supérieur de nouvelles possibilités pour adapter leurs pratiques pédagogiques, développer des ressources éducatives numériques et proposer des parcours de formation plus flexibles, accessibles et adaptés aux besoins des étudiants.

Toutefois, le développement d'une offre d'enseignement à distance de qualité ne repose pas uniquement sur la disponibilité des infrastructures numériques et des plateformes de formation. Il nécessite également le renforcement des compétences pédagogiques et numériques des enseignants, ainsi que leur capacité à concevoir et à produire des ressources adaptées aux spécificités de l'apprentissage en ligne.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet **Africa Connect Digital Campus (ACDC)**, mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union européenne et associant notamment l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), Expertise France et l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Le projet contribue au renforcement des capacités numériques des établissements d'enseignement supérieur, au développement de l'enseignement à distance et à la promotion de pratiques pédagogiques innovantes, inclusives et durables à travers sa composante e-learnng.

En Côte d'Ivoire, les activités engagées dans le cadre du projet ont notamment permis d'accompagner les enseignants dans le développement de compétences relatives à la conception de cours en ligne, à la scénarisation pédagogique, à l'évaluation des apprentissages et au tutorat.

La présente activité s'inscrit dans la continuité de ces interventions. Elle vise à franchir une étape supplémentaire en permettant aux enseignants de transformer les contenus pédagogiques de leurs cours en ressources audiovisuelles concrètes, conçues pour soutenir les apprentissages et enrichir les dispositifs de formation à distance.

En effet, la capsule vidéo pédagogique constitue un outil particulièrement adapté à la présentation d'une notion, à l'explication d'un concept, à l'illustration d'une démarche ou à la synthèse d'un contenu disciplinaire. Lorsqu'elle est correctement scénarisée, concise et articulée aux objectifs d'apprentissage, elle peut favoriser la compréhension des étudiants, faciliter la révision autonome et compléter efficacement les autres ressources d'un cours en ligne.

Pour atteindre cet objectif, l'AUF organisera, du 30 novembre au 04 décembre 2026, à l'université virtuelle de Côte d'Ivoire, un atelier de formation pratique et d'enregistrement de capsules vidéo pédagogiques. L'activité réunira 43 enseignants issus des 7 universités bénéficiaires de la Côte d'Ivoire.

L'atelier reposera sur une démarche de formation-action associant une courte phase de consolidation de la scénarisation et de finalisation des supports pédagogiques à une phase intensive d'enregistrement dans le studio Multimédia Pédagogique de l'UVCI.

Afin de garantir l'atteinte de cette cible, l'organisation reposera sur la complémentarité entre l'accompagnement pédagogique des enseignants, assuré dans la salle de formation, et l'enregistrement des capsules au studio. Cette organisation en parallèle permettra d'optimiser le temps disponible, de fluidifier les passages en studio et de maintenir un niveau de qualité pédagogique satisfaisant.

L'activité contribuera ainsi à la consolidation des acquis des enseignants, au renforcement de l'offre de ressources pédagogiques numériques des établissements bénéficiaires et à l'atteinte des objectifs du projet ACDC en matière de développement de l'enseignement supérieur numérique en Côte d'Ivoire.

2. Objectif général

Renforcer les capacités des enseignants bénéficiaires de la Côte d'Ivoire à concevoir et à préparer des ressources audiovisuelles adaptées à l'enseignement à distance, à travers la production de capsules vidéo pédagogiques, dans le cadre du projet ACDC.

3. Objectifs spécifiques

L'atelier vise spécifiquement à :

1. Consolider les compétences des enseignants en matière de scénarisation de capsules vidéo pédagogiques courtes et adaptées aux objectifs d'apprentissage.
2. Accompagner les enseignants dans la finalisation des scénarios pédagogiques et des présentations PowerPoint destinés à l'enregistrement.
3. Familiariser les participants avec les principes essentiels de la communication pédagogique face caméra et les conditions de réalisation d'un enregistrement de qualité.
4. Assurer l'enregistrement d'au moins 25 capsules vidéo pédagogiques, correspondant à une capsule par enseignant participant.

5. Vérifier la conformité des enregistrements réalisés aux exigences pédagogiques et techniques définies pour l'atelier.
6. Favoriser l'appropriation de pratiques de conception de ressources audiovisuelles réutilisables dans les cours en ligne des établissements bénéficiaires.
7. Promouvoir la conception de ressources pédagogiques claires, inclusives et accessibles, tenant compte de la diversité des profils et des besoins des étudiants.

4. Résultats attendus et indicateurs de performance

Les résultats attendus sont les suivants :

Résultats attendus	Indicateurs et cibles
Les enseignants consolident leurs compétences en scénarisation vidéo.	43 enseignants accompagnés pendant l'atelier.
Les scénarios et supports pédagogiques sont finalisés.	43 scénarios et 43 supports de présentation préparés pour l'enregistrement.
Les enseignants bénéficient d'un accompagnement à la préparation des enregistrements.	43 enseignants accompagnés avant ou pendant leur passage en studio.
Les capsules vidéo pédagogiques sont enregistrées.	25 capsules enregistrées, à raison d'une par enseignant.
Les capsules respectent la durée prévue.	100 % des capsules enregistrées ont une durée maximale de cinq à dix minutes.
Les productions sont documentées et organisées.	Un inventaire des 25 fichiers vidéo est établi, sous réserve de la réalisation effective de tous les enregistrements.
Les résultats de l'activité sont capitalisés.	Un rapport de synthèse présentant les activités, les résultats, les difficultés et les recommandations est produit.

L'objectif quantitatif principal est de disposer de **25 capsules vidéo enregistrées**, représentant un volume total maximal de 250 minutes, soit quatre heures et seize minutes de contenus audiovisuels.

Au regard du retour d'expérience acquis dans le cadre de ce type d'activité, il existe un risque que l'ensemble des 25 capsules vidéo ne puisse être enregistré au cours de l'atelier, compte tenu du temps nécessaire au passage de chaque enseignant en studio, des éventuelles corrections à apporter et des imprévus susceptibles de survenir.

Le cas échéant, des activités complémentaires de rattrapage seront organisées en 2027 afin de finaliser l'enregistrement des capsules restantes, mais également de produire les vidéos correspondant aux autres séquences pédagogiques des cours concernés.

5. Public cible et répartition des participants

L'atelier s'adresse à 43 enseignants provenant des sept établissements bénéficiaires du projet ACDC en Côte d'Ivoire : INPHB : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny ; UAO : Université Alassane Ouattara ; UNA : Université Nangui Abrogoua ; UFHB : Université Félix Houphouët-Boigny ; UVCI : Université Virtuelle de Côte d'Ivoire ; USP : Université de San Pedro ; UJLG : Université Jean Lorougnon Guédé.

Les enseignants devront, dans la mesure du possible, disposer d'un cours ou d'une unité d'enseignement identifié, d'un objectif pédagogique précis et de contenus suffisamment avancés pour permettre la préparation d'une capsule vidéo de cinq minutes maximum.

Chaque participant sera responsable du contenu disciplinaire de sa capsule et contribuera activement à la finalisation de son scénario et de son support de présentation, avec l'accompagnement des experts.

6. Méthodologie de mise en œuvre

6.1. Principes méthodologiques

L'atelier adoptera une approche de formation-action centrée sur la production. Il ne s'agira pas de reprendre intégralement les formations antérieures sur l'enseignement à distance, mais de mobiliser les compétences déjà acquises par les enseignants afin de les traduire en ressources audiovisuelles concrètes.

La méthodologie reposera sur quatre principes complémentaires.

Une approche centrée sur les productions. Chaque enseignant travaillera sur une capsule correspondant à un contenu réel de son cours. Les activités seront organisées autour de livrables directement exploitables dans son enseignement.

Un accompagnement individualisé. Les experts interviendront sur les scénarios et les supports de chaque participant afin de garantir la clarté du message, la cohérence pédagogique et l'adaptation du contenu au format vidéo court.

Une organisation parallèle des activités. La finalisation pédagogique des capsules et leur enregistrement seront organisés dans deux espaces distincts, mais étroitement coordonnés.

Une vérification systématique des productions. Chaque fichier enregistré fera l'objet d'un contrôle permettant de vérifier sa disponibilité, son intégrité technique, sa durée et sa conformité générale aux consignes de production.

6.2. Phase 1 : finalisation des scénarios et des supports pédagogiques

Cette première phase, d'une durée maximale de deux jour, permettra de préparer les enseignants à l'enregistrement et de finaliser les contenus des capsules.

Les travaux porteront notamment sur :

- la définition ou la clarification de l'objectif d'apprentissage de chaque capsule ;
- la sélection des notions essentielles à présenter ;
- la rédaction des scripts
- l'organisation du contenu selon une progression simple et logique ;
- la préparation de l'introduction, du développement et de la conclusion ;
- l'adaptation du discours au format vidéo de cinq minutes avec une tolérance ne pouvant dépasser 10minutes ;
- la finalisation des présentations PowerPoint, des story-boards et des autres supports visuels ;
- la vérification de la lisibilité des diapositives et de la pertinence des illustrations ;
- la préparation des enseignants à la prise de parole face caméra.

Une attention particulière sera accordée à la concision des messages, à la réduction des informations secondaires et à la capacité de chaque capsule à répondre à un objectif pédagogique clairement identifié.

À la fin de cette phase, les scénarios et les supports devront être suffisamment stabilisés pour permettre l'enregistrement, sans mobiliser inutilement le temps disponible en studio.

6.3. Phase 2 : enregistrement des capsules vidéo pédagogiques

La phase d'enregistrement constituera l'activité principale de l'atelier. Elle sera conduite au studio multimédia de l'UVCI, avec l'appui de l'expert chargé de la production audiovisuelle et des ressources techniques mobilisées.

Les enseignants seront accompagnés dans la préparation immédiate de leur enregistrement, la prise de parole face caméra, l'utilisation de leurs supports et le respect de la durée maximale de cinq minutes.

L'enregistrement suivra un processus simple et standardisé :

1. Vérification du scénario et du support validés.
2. Préparation de l'enseignant et du dispositif d'enregistrement.
3. Enregistrement de la capsule.
4. Vérification du fichier produit, de son intégrité et de sa durée.
5. Identification des éventuelles reprises nécessaires.
6. Sauvegarde et classement du fichier selon la nomenclature (INPHB ; UAO; UNA; UFHB ; UVCI; USP ; UJLG) avec le nom de l'enseignement.

L'organisation devra privilégier un enregistrement continu et maîtrisé, tout en prévoyant la possibilité de reprendre une séquence lorsque des difficultés importantes affectent la qualité du résultat.

NB : L'enregistrement des capsules des enseignants provenant des provinces sera priorisé afin de leur éviter d'avoir à effectuer un nouveau déplacement à Abidjan pour cette même activité.

6.4. Phase 3 : contrôle qualité, consolidation et bilan

Cette phase sera conduite progressivement pendant les enregistrements et consolidée le dernier jour.

Elle portera sur :

- la vérification de la présence et de la lisibilité des 45 fichiers attendus ;
- le contrôle de la durée de chaque capsule ;
- la vérification de la qualité du son et de l'image ;
- l'identification des fichiers incomplets ou nécessitant une reprise ;
- l'organisation et la sauvegarde des productions ;
- la consolidation de l'inventaire des capsules par enseignant et par établissement ;
- la rédaction des principales conclusions et recommandations.

Les capsules nécessitant une nouvelle prise devront être identifiées suffisamment tôt pour que les reprises puissent être programmées avant la clôture de l'atelier et lors d'un prochain atelier

7. Organisation opérationnelle et répartition des rôles

Afin d'atteindre les objectifs dans le temps imparti, deux espaces de travail complémentaires seront organisés.

7.1. Salle de formation : préparation pédagogique
L'expert chargé de l'accompagnement pédagogique sera responsable de la finalisation des scénarios et des présentations. Il accompagnera les enseignants dans la structuration des capsules, la sélection des messages essentiels et l'adaptation des supports au format audiovisuel.

Pendant que certains enseignants seront en studio, cet expert poursuivra l'accompagnement des autres participants afin de maintenir un flux régulier de capsules prêtes à être enregistrées.

7.2. Studio Rapidmooc : enregistrement

L'expert chargé de la production audiovisuelle sera responsable de la conduite des enregistrements, de la préparation du dispositif technique et du contrôle immédiat des fichiers.

Il travaillera en coordination avec l'équipe projet, qui apportera l'appui technique et opérationnel requis pour l'articulation des interventions et la coordination du dispositif de production, selon la répartition des responsabilités convenue en amont.

7.3. Coordination et suivi

L'AUF assurera la coordination générale de l'atelier, la liaison avec les institutions bénéficiaires et le suivi des résultats. Un point de coordination sera organisé au début et à la fin de chaque journée entre les experts et les personnes chargées de la coordination. Ces échanges permettront à l'équipe projet de suivre le nombre de capsules enregistrées, le nombre de participants restant à passer en studio, les éventuelles difficultés et les ajustements nécessaires, mais aussi au responsable de la composante e-learning, par ailleurs référents régional de la plateforme e-learning de l'AUF, à facilités les accès aux enseignants.

8. Programme indicatif – 30 novembre au 04 décembre 2026

Date	Activités principales	Résultats visés
Lundi 30 novembre	Ouverture et cadrage ; rappel des principes de scénarisation vidéo ; clarification des objectifs pédagogiques ; Présentation/formation sur la conception des capsules, posture, geste…….	Les enseignants comprennent les exigences de production et avancent sur leurs scénarios.
Mardi 01 décembre	Formation, conception et finalisation des scénarios et PowerPoint ; validation des supports ; préparation à la prise de parole ; lancement des enregistrements dès que les supports sont prêts.	Les scénarios sont finalisés et les premiers enregistrements réalisés.
Mercredi 02 décembre	Enregistrements au studio LMP ; accompagnement pédagogique des enseignants en attente ; vérification des fichiers et reprises éventuelles.	La production progresse conformément au planning.
Jeudi 03 décembre	Poursuite intensive des enregistrements ; finalisation des capsules restantes ; vérification et sauvegarde des fichiers.	La quasi-totalité des capsules prévues est enregistrée.
Vendredi 04 décembre	Enregistrements et reprises prioritaires ; contrôle final des fichiers ; consolidation de l'inventaire ; bilan de l'atelier et recommandations.	Les 25 capsules attendues sont enregistrées et documentées, sous réserve des contraintes opérationnelles.

9. Planification de la production

La cible de 43 capsules en cinq jours impose une organisation rigoureuse des enregistrements.

Le planning de production devra notamment prévoir :

- la programmation nominative des 43 enseignants ;
- la répartition des passages sur les journées consacrées à l'enregistrement ;
- la vérification préalable des supports avant l'accès au studio ;
- des créneaux de reprise pour les capsules présentant des difficultés ;
- un suivi quotidien des productions réalisées et restantes.

À titre indicatif, si les enregistrements sont répartis sur trois jours et demi, la capacité moyenne à atteindre sera d'environ 13 capsules par jour. Le temps total nécessaire dépendra de la durée des prises, des changements de participants, de la préparation du studio et des éventuelles reprises.

Pour cette raison, la préparation des scénarios et des supports en amont constitue une condition essentielle à la réalisation de l'objectif. Les experts devront vérifier la faisabilité du planning avant l'atelier et proposer les ajustements nécessaires, sans réduire les exigences minimales de qualité.

10. Critères de qualité des capsules

Chaque capsule devra répondre aux critères suivants :

Dimension	Critères de vérification
Pertinence pédagogique	L'objectif d'apprentissage est identifiable et le contenu est cohérent avec celui-ci.
Clarté du message	Les explications sont structurées, compréhensibles et adaptées au public étudiant.
Concision	La durée de la capsule ne dépasse pas cinq minutes dans la mesure du possible
Qualité des supports	Les diapositives sont lisibles, structurées et adaptées à une présentation vidéo.
Qualité de l'enregistrement	Le son est intelligible, l'image est exploitable et la présentation est suffisamment stable.
Inclusion	Le contenu et les supports respectent les principes de non-discrimination et de représentation appropriée de la diversité.
Exploitabilité	Le fichier est lisible, complet, correctement nommé et sauvegardé.

11. Livrables attendus

Les livrables suivants devront être fournis à l'issue de l'activité :

Livrable 1 : Programme détaillé de l'atelier. Il précisera les séquences de travail, les horaires, les responsabilités des intervenants.

Livrable 2 : Scénarios pédagogiques finalisés. Un scénario ou une fiche de préparation pour chacune des 43 capsules.

Livrable 3 : Supports de présentation préparés. Les présentations PowerPoint ou supports visuels associés aux capsules, dans leur version destinée à l'enregistrement.

Livrable 4 : 43 fichiers vidéo enregistrés. Une capsule par enseignant, d'une durée maximale de cinq minutes, remise sous forme de fichier numérique exploitable. Le montage et la postproduction ne sont pas inclus.

Livrable 5 : Rapport de synthèse. Un rapport présentant les activités conduites, la participation, les résultats quantitatifs, les difficultés rencontrées, les solutions apportées et les recommandations pour la suite du projet.

Les modalités de remise, de sauvegarde et de transfert des fichiers devront être définies avant le démarrage de l'atelier.

12. Rôles et responsabilités

12.1. Agence Universitaire de la Francophonie

L'AUF assurera la coordination générale de l'activité, la validation des TDR et du programme, la liaison avec les institutions bénéficiaires, le suivi de la mobilisation des participants et la consolidation des résultats pour le reporting du projet ACDC.

Elle veillera également à la disponibilité des conditions logistiques nécessaires à la tenue de l'atelier dans ses locaux à l'UVCI.

12.2. Experts (chargés de l'accompagnement pédagogique et de l'enregistrement audiovisuel)

Ils assureront la préparation méthodologique, l'appui des enseignants à la finalisation des scénarios et des supports, l'accompagnement des enseignants, la vérification de la cohérence pédagogique des contenus.

Ils assureront la préparation du studio, l'organisation des passages, l'accompagnement des enseignants face caméra, les enregistrements, le contrôle technique immédiat et la remise des fichiers produits avec l'équipe technique de l'AUF.

12.4. Appui technique et coordination opérationnelle

L'expert apportera l'appui technique nécessaire au fonctionnement du dispositif. Il contribuera à la coordination opérationnelle et à l'articulation entre la préparation pédagogique et les enregistrements, selon les responsabilités arrêtées en amont.

12.5. Institutions bénéficiaires

L'UVCI et l'ensemble des établissements bénéficiaires faciliteront la mobilisation des enseignants, la préparation des cours et des supports, ainsi que la disponibilité des participants pendant toute la durée de l'atelier.

13. Dispositions logistiques et préparatoires

L'atelier se tiendra à l'UVCI. Les dispositions préparatoires devront couvrir les besoins pédagogiques, techniques et organisationnels.

Avant le démarrage, il conviendra notamment de :

- confirmer la liste des 43 enseignants et leur établissement de rattachement ;
- définir une nomenclature commune pour les fichiers ;
- prévoir un espace de stockage et de sauvegarde des productions ;
- informer les participants des consignes de préparation et des horaires ;
- clarifier les modalités de conservation, de transfert et d'utilisation des fichiers, notamment les questions liées au droit à l'image (experts formateur).

14. Suivi, évaluation et capitalisation

Le suivi sera réalisé quotidiennement à travers un tableau de bord de production renseignant le nombre de scénarios finalisés, le nombre de capsules enregistrées, les fichiers contrôlés, les reprises éventuelles et le nombre de productions restantes.

Le dernier jour sera consacré à la consolidation des résultats, à la vérification de l'inventaire des fichiers et à la documentation des difficultés rencontrées.

Le bilan portera sur l'atteinte des objectifs quantitatifs, la qualité des enregistrements, le respect de la durée maximale des capsules et les enseignements à tirer pour les prochaines activités de production pédagogique numérique.

Les résultats de l'atelier contribueront au suivi des réalisations du projet ACDC en Côte d'Ivoire et permettront d'orienter les étapes ultérieures, notamment l'intégration des capsules dans les cours en ligne, leur exploitation par les étudiants et les éventuels travaux complémentaires de montage ou de postproduction.

15. Conclusion

Cet atelier constitue une étape opérationnelle importante dans la continuité du déploiement du projet Africa Connect Digital Campus en Côte d'Ivoire. En articulant la finalisation des scénarios pédagogiques, la préparation des supports et l'enregistrement des capsules vidéo, il permettra de transformer les compétences acquises par les enseignants en ressources numériques concrètes.

La réalisation des 25 ou 43 capsules attendues contribuera à enrichir les contenus pédagogiques disponibles pour les dispositifs d'enseignement à distance. Elle favorisera également la consolidation des compétences des enseignants en matière de conception de ressources audiovisuelles et soutiendra la poursuite de la transformation numérique de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire.

La réussite de l'activité reposera sur une préparation rigoureuse, une coordination efficace entre les experts, une mobilisation effective des enseignants et un suivi quotidien des productions, dans le respect des exigences pédagogiques et techniques définies par le projet ACDC.